



◆ Compte-rendu - Conseil de quartier du 22 juin 2023

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

- Madame Salima SOUIH, Adjointe au Maire référente du conseil de quartier.
- Monsieur Albertino RAMAEL, Adjoint au Maire référent du conseil de quartier.
- Monsieur Abdallah BENBETKA, Adjoint au maire en charge de la mobilité et transports urbains.
- Madame Sandra BAHRI, Conseillère municipale déléguée à la Concertation de proximité.

La séance s'est déroulée en présence de 19 habitants.

ORDRE DU JOUR

1. Action de la Ville en termes de propreté : présentation des actions du service « environnement ».
2. Le Plan Vélo communal.
3. Questions diverses.

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.



PROPRETÉ URBAINE

À la demande des membres du conseil de quartier lors de la précédente séance, Mr EL JILALI, responsable études et projets en propreté urbaine au service environnement de la ville s'est rendu présent à la séance d'aujourd'hui afin de présenter les actions de la ville en termes de propreté urbaine et de répondre à vos interrogations à ce sujet.

Mr EL JILALI rappelle aux habitants présents que les comportements de certains vitriot.es dégradent la propreté de l'espace public de la ville tels que : les déchets déposés à côté des corbeilles de propreté, des bacs et des bornes de textile, mais aussi à côté des bornes de collecte pneumatique, la présentation anarchique des encombrants dégrade également la qualité de propreté de l'espace public malgré la possibilité aux vitriot.es d'avoir des rendez-vous pour se débarrasser de leurs encombrants

Pour mieux répondre aux attentes des Vitriot.es et améliorer la qualité de l'espace public, dans une démarche participative, la ville a développé également l'application "Vitry, ma rue" permettant de signaler une anomalie sur la voie publique, dès que vous la constatez. En moyenne, les services techniques reçoivent 330 signalements par mois

Centre-ville Conseil de Quartier



pour la catégorie propreté et déchets, représentant 70% de la totalité des signalements reçus sur l'application Vitry ma rue.

Mr EL JILALI précise également que suite à ce constat la ville a mis en place de nombreuses actions techniques de nettoyage et de collecte, mais aussi un grand travail sur le changement des comportements des vitriotes afin de répondre aux grands enjeux de la propreté urbaine dans la ville.

Mr EL JILALI indique que les tâches de la propreté urbaine dans la ville sont partagées selon les compétences entre deux collectivités, compétence ville avec le pouvoir de la police et nettoyage du domaine public et aménagement de voirie mais aussi un grand travail de prévention et sensibilisation auprès des vitriotes cependant le traitement des dépôts sauvages sont des compétences de l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT GOSB).

Afin d'assurer la propreté urbaine dans la ville des moyens humains conséquents déployés pour le nettoyage en effet, du lundi au vendredi 44 agents sur le terrain par jour assurent le balayage manuel et mécanique, vidage des corbeilles de rue et lavage des voies contre 19 agents le samedi. Du côté de l'EPT GOSB 7 agents sont déployés de lundi au samedi afin d'assurer la collecte des dépôts sauvages.

Mr EL JILALI rappelle aux membres présents que la fréquence de nettoyage est définie en fonction de la fréquentation et l'importance des rues : certaines rues sont nettoyées jusqu'à six fois telles que l'avenue Paul Vaillant Couturier et RD5 et d'autres moins telles que les impasses et les rues moins fréquentées. La densité des corbeilles de propreté varie également en fonction de la fréquentation des rues.

La propreté et la gestion des déchets des marchés comestibles sont assurées par un délégataire qui balaye et nettoie les marchés et ces abords, les commerçants sont également dans l'obligation de procéder au nettoyage de leur emplacement, en cas de non-respect des sanctions sont prévues, la ville travaille aussi avec les commerçants sur le zéro plastique dans les marchés ce qui permettra de réduire les déchets.

Mr EL JILALI précise qu'en plus de ces actions de propreté urbaine la ville mobilise également des moyens humains pour sensibiliser les vitriotes, une brigade propreté a été créée en 2018 composée de 4 agents qui assurent des missions d'enquête et de sensibilisation auprès des vitriotes, en effet plus de 10 000 vitriotes sont sensibilisées, sur le terrain ou par courrier.

Une sensibilisation est essentielle afin de changer le comportement des vitriotes dans laquelle la ville accompagne toutes les initiatives de nettoyage telles que les associations de quartier qui se mobilisent chaque dimanche pour le nettoyage de leur quartier, la ville mène également ses propres initiatives telles que le Word Clean Up Day organisé le troisième samedi du mois de septembre.

La ville sensibilise les plus jeunes dans les écoles, des ateliers sont organisés visant à sensibiliser les enfants à la propreté urbaine, mais aussi accompagner les initiatives du conseil des enfants.

La ville a lancé également une démarche participative pour améliorer la propreté urbaine dans la ville, un groupe de travail propreté urbaine piloté par Mr Khaled Ben-Mohammed, adjoint au maire en charge de la transition écologique, réunissant des services de la ville, bailleurs, associations et centres sociaux régulièrement pour faire un état des lieux

Service Vie de quartier

01 46 82 81 96 - viudequartier@mairie-vitry94.fr - Référente du quartier Housseem DJABALI

Centre-ville Conseil de Quartier



continu sur la base des objectifs communs, de partage d'informations et des actions menées, des difficultés rencontrées en matière de propreté urbaine.

 Une discussion s'engage autour de la propreté urbaine dans Germain Defresne notamment entre les habitats collectifs et les pavillons.

 Mr EL JILALI précise qu'un travail avec le bailleur a commencé afin de résoudre ce conflit de voisinage autour de la propreté urbaine.

 Les habitants soulèvent également la question des ventes sauvages rue Henri Barbusse.

 Mr EL JILALI indique que la direction environnement - voirie travaille avec la police municipale, des saisies de ventes sauvages hors de périmètre des marchés ont eu déjà lieu.

 Des habitants de la rue du Château soulignent la présence des emballages des marchands après le marché du centre-ville dans cette rue.

 Mr EL JILALI précise que cette question a été remontée au prestataire qui s'occupe du nettoyage de la place de marché afin d'assurer également le nettoyage des rues adjacentes.

 Une discussion s'engage autour de la propreté urbaine à la Dalle Robespierre, en soulignant le manque des corbeilles de propreté sur la Dalle.

 Une habitante souligne la question de propreté dans le passage à côté du restaurant Sushi King.

 Des habitants soulèvent la question des encombrements dans la rue de la Glacière et rue Antoine Marie Colin.



AMÉNAGEMENT / URBANISME

Le Plan Vélo communal

L'ampleur de la politique cyclable à la ville de Vitry est restée modérée depuis son amorce à la fin des années 1990. Sa mise en œuvre a été opérée de manière lente sur ces 20 dernières années à cause de la baisse des subventions étatiques et régionales, en matière cyclable en début des années 2010, laissant ainsi la place au développement des transports en commun. Cependant, avec le déploiement du vélib' en 2019 à la ville de Vitry-sur-Seine, mais aussi la crise sanitaire qui a également apporté une modification significative dans la pratique cyclable ce qui a optimisé la pratique cyclable des vitriotes, relançant ainsi la réflexion d'une politique cyclable communale.

Un diagnostic des usages a été lancé avec la participation des cyclistes vitriotes, et a permis de révéler une discontinuité du réseau cyclable existant, un partage inéquitable de la chaussée et une offre de stationnement vélo

Centre-ville Conseil de Quartier



peu adapté. Mais aussi, ce diagnostic a pu montrer l'augmentation importante des abonnements vélib' et la présence de plus en plus des associations de cyclistes proactives.

En termes d'aménagement cyclable, la ville de Vitry-sur-Seine compte environ 15 km de pistes cyclable bidirectionnelles et 15 station vélib', l'objectif avec l'élaboration du plan vélo communal est d'aménager 30 km de pistes cyclable supplémentaires. En s'appuyant sur le maillage existant et travailler les continuités cyclables communales et intercommunales afin de permettre le déplacement inter-quartier et de relier les axes majeurs de circulation travail/domicile, et donner accès aux équipements public, transports en communs, commerces, etc.

La mise en place de schéma directeur cyclable communal (plan vélo) est élaboré en 6 phases, une première concertation a été déjà lieu autour de la première phase avec trois réunions publiques dans laquelle les avis des vitiot.es ont été pris en compte avant le début des travaux en fin de trimestre de cette année.

L'objectif de ce schéma directeur cyclable est d'augmenter les possibilités offertes aux cyclistes de parcourir la ville en assurant la promotion du vélo en développant un système vélo qui combine à la fois infrastructures, services et informations, afin de convaincre et rallier un vaste public (cyclistes et non cyclistes) sur la nécessité d'un meilleur partage de l'espace public, en adoptant un plan de communication pour accompagner la mise en œuvre du plan vélo.

 Mr Benbetka, élu en charge de la mobilité et transport urbain précise également que ce schéma directeur cyclable intègre également les aménagements cyclables le long du TZN5 ainsi que RER V le long du Quai Jules Guesde.

 Une discussion s'engage autour de la stratégie du déploiement des places de parking vélo dans la ville notamment si celle-ci va être au détriment des places de parking voiture.

 Certains habitants s'interrogent sur la circulation des cyclistes en sens inverse notamment dans les rues étroites en sens unique.

 Mr Benbetka précise que dans les rues à sens unique limité à 30 Km/h, les cyclistes peuvent rouler à sens inverse, des panneaux indiquant le double sens cyclable ont été mis en place à l'entrée de ces rues par la direction voirie de la ville, invitant les habitants à lire le petit guide des bons réflexes « partageons la rue » distribué au début de la séance pour plus d'informations.



DIVERS

 L'association « ON 6 MAI » estime qu'il y'a un manque de communication autour du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), propose ainsi la mise en place d'affichages dans les halls des immeubles concernés.

 Les élu.es référent.es indiquent que les bailleurs organisent des réunions régulières autour du NPNRU, une réunion publique a eu déjà lieu en septembre dernier à l'hôtel de Ville, d'autres réunions sont prévues.

Centre-ville Conseil de Quartier



-  Des habitants de Germain Defresne soulèvent la question d'abattage de certains arbres dans le quartier.
-  Les habitants du R26 soulignent la question des ascenseurs en panne et des nuisances sonores.
-  Les élu.es référent.es précise que le bailleur a changé le prestataire pour l'ascenseur, la situation va être améliorée.
-  Des habitants de la rue Germain Defresne font part de leur souhait d'interdire la circulation des poids lourds dans la rue, en soulignant également l'état dégradé des trottoirs et des potelets dans la rue.
-  Les membres présents du conseil de quartier soulignent la question du trafic dans l'avenue Guy Môquet notamment à la place Jean Martin, ainsi, ils souhaitent un point sur la tranquillité publique la prochaine séance du conseil de quartier.



ON RÉPOND À VOS QUESTIONS

-  Des habitants indiquent que le mur qui fait l'angle entre la rue Lakanal et l'avenue du Moulin de Saquet a une importante fissure et présente des signes d'effondrement (ventre). Peut-on mener une enquête pour voir s'il existe des risques d'effondrement sur le trottoir qui mène à l'école ?
-  La direction voirie de la ville précise que le propriétaire du 20 avenue du Moulin de Saquet a fait reprendre le mur de clôture qui ne présente plus de risque.

Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit, seront données dans les prochains comptes rendus au fur et à mesure de leur instruction.